

Communauté
de Communes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ**

SÉANCE DU 6 JANVIER 2025

2025_014

**BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES
TRAVAUX ABONNÉS À COMPTER DE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le six janvier à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 26 décembre 2024.

Nombre de conseillers		BACHELLERIE Pierre, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BARRIERE Jean-Paul, BERGER Odile, BREGEAUD Laurent, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, COINDEAU Nicole, COMBECAU Pascal, COURTIOUX Vincent, DAVID Daniel, DE LA SALLE Jacques, DELPEUCH Dominique, DESBORDES Marie-Hélène, ESCLAMADON Jean-Marie, FILLOUX Virginie, GENTY Guillaume, GORIN Claudine, GUIBERT Xavier, GUILLON Jean-Claude, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, LONDEIX Colette, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Bernard, MARTIN Francis, MAURY Alice, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PAILLER Alain, PERRIN Jean-François, PEYRONNET Claude, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, SAILLARD Madeleine, SCHIRA Bruno.
En exercice	62	
Titulaires Présents	46	
Suppléants Présents	4	
Pouvoirs titulaires	7	
Votants	57	

PRÉSENTS Suppléants : DACKOW Jean-Michel, HÉRAULT André, NOEL Marie-Thérèse, ROUSSEAU Michel.

POUVOIRS hors suppléant :

- AUBRUN Lynda qui donne pouvoir à OVAN Nicolas
- BAMBAGINI Martine qui donne pouvoir à GENTY Guillaume
- DRIEUX Sophie qui donne pouvoir à GUILLON Jean-Claude
- GUILLOT Olivier qui donne pouvoir à ESCLAMADON Jean-Marie
- LAURENT-DUSSY Claudine qui donne pouvoir à DAVID Daniel
- ROCH Jean-Marie qui donne pouvoir à PEYRONNET Claude
- SINGEOT Anne-Marie qui donne pouvoir à MAITRE Daniel

Excusés : BREGEON Pascal, DAMAR Vincent, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, THEVENOT Pierrette.

Assistaient également à la séance, des délégués suppléants.

Madame GENTY Guillaume est élue secrétaire de séance.

Monsieur Gilles REYNAUD, Vice-président en charge de « l'assainissement » s'exprime en ces termes :

Des travaux peuvent être exécutés par nos Prestataires et facturés au service. Les abonnés souhaitant un branchement s'adressent au Service qui s'occupe de prendre rendez-vous pour effectuer le devis, commander les travaux, gérer le suivi administratif et technique. Les abonnés reçoivent un devis du Service qui leur facturera également les travaux après exécution.

Suite à l'envoi des devis de travaux à la demande d'un abonné, il est recommandé de faire valider le devis (signature du demandeur) et de demander le versement d'un acompte sur le montant total avant de commencer les travaux. Le solde sera exigible à l'achèvement des travaux.

Il est proposé :

- L'harmonisation des montants sur l'ensemble du territoire,
- qu'un acompte égal à 30% du montant total du devis, toutes taxes comprises, soit exigé avant de commencer les travaux,
- que le règlement des factures de travaux puisse se faire par tous les moyens à la disposition du Service,
- que le délai de règlement soit fixé à 30 jours après l'envoi de la facture et que les frais de gestion pour retard de paiement puissent-être appliqués après 45 jours.
- D'appliquer un taux de 14% de frais de gestion,
- De valider les bordereaux de prix unitaires ci-dessous, (hors taxes) concernant les travaux effectués à la demande des abonnés et facturés par le Service à partir de 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2024 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ;

Vu la délibération du 18 décembre 2023 de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) actant la prise anticipée de la compétence assainissement au 1er janvier 2025,

Vu les délibérations du 24 juin 2024 et du 16 septembre 2024 de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) modifiant ses statuts,

Considérant la nécessité d'approuver le bordereau des prix unitaires ;

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES - TRAVAUX ABONNÉS			
Ré f.	Désignation	Unit é	Montant HT €
OUVERTURE ET INSTALLATION DE CHANTIER			
1	Préparation de chantier et démarches administratives nécessaires pour l'exécution des travaux (déclaration de travaux auprès des différents concessionnaires, implantation des ouvrages, demande d'arrêté de circulation, ...).	forfait	285,00 €
2	Installation de chantier, ouverture, signalisation, nettoyage, amenée et repli du matériel. Ce prix comprend le maintien et l'entretien de l'ensemble de la signalisation de chantier (déviations, clôture de chantier...) jusqu'à la fin des travaux de reprise de marquage au sol.	forfait	627,00 €
3	Constat d'huissier	forfait	¹ 083,00 €
4	Réalisation du marquage-piquetage et maintient pendant la réalisation du chantier	forfait	285,00 €
5	Déplacement	unité	285,00 €
6	Investigations complémentaires	forfait	¹ 425,00 €
BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT			
7	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 8 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou inter matériaux) Ø 63 mm	ml	21,09 €
8	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 8 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou inter matériaux) Ø 90 mm	ml	27,93 €
9	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 8 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou inter matériaux) Ø 110 mm	ml	28,50 €
10	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 8 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou inter matériaux) Ø 150 ou 160 mm	ml	50,16 €
11	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 16 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 125 mm	ml	29,64 €
12	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 16 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 160 mm	ml	38,76 €
13	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 16 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur	ml	54,72 €

	marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 200 mm		
14	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 16 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 250 mm	ml	59,28 €
15	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux PVC à joints caoutchouc classe de rigidité 16 dite renforcée série 19500 (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 315 mm	ml	70,68 €
16	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux en PE "pression" Ø 63 , y compris toutes manutentions, pour canalisation de refolement	ml	21,66 €
17	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux fonte ductile assainissement avec joints (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 125 mm	ml	130,54 €
18	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux fonte ductile assainissement avec joints (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 160 mm	ml	147,19 €
19	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux fonte ductile assainissement avec joints (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 200 mm	ml	188,77 €
20	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux fonte ductile assainissement avec joints (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 250 mm	ml	241,09 €
21	Fourniture et pose, sur lit de sable de concassage, de tuyaux fonte ductile assainissement avec joints (y compris fourniture de grillage avertisseur marron et toutes pièces de raccordement simples ou intermatériaux) Ø 315 mm	ml	305,29 €
22	Raccordement sur le collecteur existant comprenant la découpe de la canalisation, la fourniture et la mise en place d'une culotte de branchement ou d'une pièce de raccordement normalisée y compris joints, coudes et toutes pièces nécessaires	Ft	627,00 €
23	Réalisation de chutes dirigées en PVC dans regard existant, y compris percement par carottage, croix de chute, obturateur, colliers de fixation, coude 1/8 à la base, tuyau PVC Ø 125 mm	unité	490,20 €
24	Réalisation de chutes dirigées en PVC dans regard existant, y compris percement par carottage, croix de chute, obturateur, colliers de fixation, coude 1/8 à la base, tuyau PVC Ø 160 mm	unité	661,61 €
25	Réalisation de chutes dirigées en PVC dans regard existant, y compris percement par carottage, croix de chute, obturateur, colliers de fixation, coude 1/8 à la base, tuyau PVC Ø 200 mm	unité	953,30 €
26	Réalisation de chutes dirigées en PVC dans regard existant, y compris percement par carottage, croix de chute, obturateur, colliers de fixation, coude 1/8 à la base, tuyau PVC Ø 250 mm	unité	1 055,22 €
27	Fourniture et la pose de tabouret Ø 315-125 à passage direct PVC, compris tampon carré 40 x 40 avec marquage EU	unité	478,34 €
28	Fourniture et la pose de tabouret Ø 315-160 à passage direct PVC, compris tampon carré 40 x 40 avec marquage EU	unité	511,06 €

29	plus value pour un tabouret 3 voies	unité	142,84 €
30	plus value pour la fourniture d'un tabouret siphon	unité	99,07 €
31	Fourniture et pose de dalles Ø 600 avec trou d'homme pour regard y compris toutes sujétions	unité	359,10 €
32	Piquage d'une canalisation dans un regard existant comprenant le percement par carottage de la paroi, la pose de la canalisation et du joint ainsi que la reprise de la cunette directionnelle pour un Ø ≤ 300mm	unité	484,84 €
33	Travaux particuliers de maçonnerie	h	102,60 €
34	Piquage d'une canalisation dans un regard existant comprenant le percement par carottage de la paroi, la pose de la canalisation et du joint ainsi que la reprise de la cunette directionnelle pour un Ø ≤ 300mm	unité	484,84 €
35	Fourniture et pose d'une boîte de branchement avec tampon fonte en remplacement d'un siphon (sur terrain naturel)	unité	478,34 €
PRESTATION COMPLÉMENTAIRE LIÉE A LA PRÉSENCE D'AMIANTE			
36	Plus-value à l'article 1 pour la préparation de chantier et démarches administratives nécessaires pour l'exécution des travaux de désamiantage conformément aux règles en vigueur (plan de retrait amiante, suivi administratif des déchets, formation, ...).	Ft	3 306,00 €
37	Plus-value à l'article 2 pour installation de chantier spécifique aux travaux de désamiantage conformément aux règles en vigueur. Ce prix comprend les équipements de protections collectives, les affichages spécifiques et les clôtures.	Ft	2 166,00 €
38	Dépose de canalisations amiante ciment (conformément à l'arrêté ministériel du 23/02/2012) comprenant les équipements des protections individuelles, la mise en dépôt provisoire et l'enlèvement vers une décharge de classe II des canalisations et de classe I pour les EPI, y compris toutes sujétions d'avancement et de mode opératoire.	ml	1 653,00 €
39	Dépose de regard avec de l'amiante, comprenant les équipements des protections individuelles, la mise en dépôt provisoire et l'enlèvement vers une décharge de classe II, y compris toutes sujétions d'avancement et de mode opératoire.	unité	1 653,00 €
TERRASSEMENT			
40	Exécution de fouilles en tranchée à la pelle mécanique, ou à la main, y compris épuisement, blindage, étaieage d'ouvrages existants, découpe, mise en place de passerelles piétons et toutes sujétions, lit de sable, remblai et réfection provisoire (suivant largeurs de tranchée spécifiées au fascicule 71) en terrain empierré ou non revêtu	ml	108,30 €
41	Exécution de fouilles en tranchée à la pelle mécanique, ou à la main, y compris épuisement, blindage, étaieage d'ouvrages existants, découpe, mise en place de passerelles piétons et toutes sujétions, lit de sable, remblai et réfection provisoire (suivant largeurs de tranchée spécifiées au fascicule 71) sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche	ml	125,40 €
42	Exécution de fouilles en tranchée à la pelle mécanique, ou à la main, y compris épuisement, blindage, étaieage d'ouvrages existants, découpe, mise en place de passerelles piétons et toutes sujétions, lit de sable, remblai et réfection provisoire (suivant largeurs de tranchée spécifiées au fascicule 71) sous chaussée ou trottoir revêtu en enrobé	ml	142,50 €
43	Exécution de fouilles en tranchée à la pelle mécanique, ou à la main, y compris épuisement, blindage, étaieage d'ouvrages	ml	176,70 €

	existants, découpe, mise en place de passerelles piétons et toutes sujétions, lit de sable, remblai et réfection provisoire (suivant largeurs de tranchée spécifiées au fascicule 71) sous chaussée en béton désactivé		
44	Terrassement sous chaussée pavée revêtue y compris le triage des pavés et leur évacuation	ml	188,10 €
45	Plus value pour profondeur comprise entre 1,50 m et 2,50 m	ml	114,00 €
46	Plus value pour profondeur comprise entre 2,50 m et 3,50 m	ml	228,00 €
47	Plus value pour profondeur au-delà de 3,50 m	ml	456,00 €
48	Plus-value pour rocher, vieilles maçonneries ou béton nécessitant l'usage d'un brise-roche	ml	101,00 €
49	Plus value pour terrassement en terrain rocheux nécessitant le compresseur	ml	59,62 €
50	Plus value pour utilisation d'une aspiratrice	ml	330,18 €
51	Plus value pour dépose/rétablissement de caniveaux granit, béton ou pavés(au ml déposé)	ml	102,60 €
52	Plus value pour présence de câble ou de conduite dans la tranchée dans le sens transversal	unité	39,90 €
53	Fourniture et pose de fourreau pour traversée de chaussée	ml	74,10 €
54	Forage à la fusée, sans fourreau, y compris terrassements nécessaires aux raccordements, non compris canalisations	ml	300,06 €
55	Percement de mur pour passage de canalisation y compris remise en état à l'identique pour une épaisseur de mur < 0,4 m	unité	68,40 €
56	Percement de mur pour passage de canalisation y compris remise en état à l'identique - plus value par dml au-delà de 0,4 m	dml	101,82 €
57	Mise en place de feux tricolores	journ ée	119,70 €
58	Tranchée en 1/2 chaussée	journ ée	269,61 €
59	Moins-Value pour tranchée commune avec autre branchement - En terrain empierré non revêtu	ml	29,98 €
60	Moins-Value pour tranchée commune avec autre branchement - Sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche	ml	35,21 €
61	Moins-Value pour tranchée commune avec autre branchement - Sous chaussée ou trottoir revêtu en enrobé	ml	40,04 €
62	Mise en place de blindage	unité	285,00 €
RÉFECTION DE VOIRIE			
63	Ensemble des interventions de réfection de tranchées de largeur inférieure à 2 m et d'une surface maximale de 50 m2 comprenant le terrassement, le sciage de rives, chargement, évacuation, transport et mise en décharge, fourniture et mise en œuvre ,compactage de GNT B 0/31.5,fourniture et mise en œuvre de la couche d'accroche avant mise en œuvre d'un bicouche constitué d'une couche de 8/12.5 (à 9l/m2) avec 1.5 kg de liant par m2 et d'une couche de gravillon de 6/8 (à 6l/m2)avec 1.1 kg de liant, le tout sur 10 cm de GNT B 0/31.5 (sous trottoir et chaussée) et balayage des refus sous 2 semaines.	m2	256,50 €
64	Réfection de tranchée sous trottoir en BB 0/6 sur 4 cm et son entretien pendant un an	m2	91,20 €

65	Réfection de tranchée sous chaussée en BB 0/10 sur 2 X 4 cm sur 20 cm de GNT B 0/31.5 et son entretien pendant un an	m2	131,10 €
66	Réfection de tranchée sous chaussée avec GB (HC) sur 12 cm et 2X 6 cm de BB 0/10 sur 20 cm de GNT B 0/31.5 et son entretien pendant un an	m2	153,90 €
67	Réfection de tranchée sous chaussée ou trottoir pavé et son entretien pendant un an	m2	228,00 €
68	Plus value - chemin départemental trafic > 500 véh/jour : réfection provisoire en enrobé à froid et définitive par mise en place de 0,40 m de grave-ciment dosée à 75 kg de ciment au m3 et revêtement bi-couche	ml	102,14 €
69	Démontage et réfection à neuf de bordure de trottoir	ml	52,44 €
70	Démontage et réfection de caniveaux pavés	ml	150,48 €
71	Démontage et réfection de caniveau cimenté	ml	125,40 €
72	Fourniture, transport et mise en place de matériaux de remplacement - Grave 0/31,5	m3	45,60 €
73	Fourniture, transport et mise en place de matériaux de remplacement - Sable de mine	m3	51,30 €
74	Fourniture, transport et mise en place de matériaux de remplacement - Terre végétale	m3	57,00 €
75	Fourniture, transport et mise en place de matériaux de remplacement - Grave ciment 4%	m3	203,60 €
PRESTATIONS DIVERSES - ASSAINISSEMENT			
76	Réalisation de contrôle d'installations privées (EU et EP) au colorant et fourniture d'un rapport (jusqu'à 50 unités)	unité	180,00 €
77	Réalisation de contrôle d'installations privées (EU et EP) au colorant et fourniture d'un rapport (plus de 50 unités)	unité	150,00 €
78	Utilisation d'une motopompe d'épuisement	h	285,00 €
79	Emploi d'un ballon obturateur pour mise hors d'eau d'une canalisation diamètre 150 à 200	unité	250,80 €
80	Béton pour ouvrage divers de fondation calage des pièces de raccord, y compris le coffrage pour une fourniture maximum de 1 m3	m3	186,11 €
81	Construction de regard de visite en maçonnerie ou préfabriqué avec radier, dalle de fermeture en fonte, y compris les terrassements Regard 0.40 x 0.40 x 0.80	unité	2 565,00 €
82	Construction de regard de visite en maçonnerie ou préfabriqué avec radier, dalle de fermeture en fonte, y compris les terrassements Regard 0.70 x 0.70 x 0.90	unité	2 599,20 €
83	Construction de regard de visite en maçonnerie ou préfabriqué avec radier, dalle de fermeture en fonte, y compris les terrassements Boîte de branchement type GAELIC diamètre 250 ou 300	unité	2 941,20 €
84	Plus value pour regard de 0.40 x 0.40 x 0.80, pour une profondeur supérieure de 0.80 m à 1.20 m	dml	142,84 €
85	Plus value pour regard de 0.70 x 0.70 x 0.90 pour une profondeur supérieure à 0.90 m et jusqu'à 1.30 m	dml	204,40 €
86	Construction de regard béton en préfabriqué série lourde avec dalle de fermeture en acier y compris terrassements - diamètre 1 m - profondeur 1,20m	unité	2 223,00 €
87	Plus value pour surprofondeur de 1.20 m à 2 m	dml	270,07 €

88	Mise en conformité de boîte de branchement comprenant la dépose de la boîte de branchement existante, la fourniture et la mise en place d'une boîte de branchement à passage direct y compris les pièces de raccordement au branchement existant, la remise en l'état initial des chaussées, trottoirs et accotements	unité	1 425,00 €
89	Remise à niveau d'un tampon en fonte ductile DN 600 mm pour regard de visite comprenant le découpage soigné de la chaussée à la bêche pneumatique, le dégagement du tampon et du cadre existants et leur scellement à la cote définitive avec un micro béton routier y compris les mesures nécessaires pour assurer la circulation (hors mise en place circulation alternée) ainsi que les dispositifs adaptés pour assurer la sécurité des usagers, sur demande du syndicat pour les opérations qui ne sont pas à la charge du prestataire	unité	1 539,00 €
90	Hydrocurage réseau	ml	2,96 €
91	Inspection du réseau par caméra vidéo y compris nettoyage préalable des canalisations par hydrocureur et présentation d'un rapport d'inspection (1 papier et 1 numérique) avec repérage des anomalies constatées, plans et schémas	ml	6,34 €
ENTRETIEN STEP			
92	Curage des boues sur filtres plantés de roseaux, compris analyse, élimination et traitement en filière agréée (20% de MS) en épandage agricole	TMS	741,00 €
93	Curage des boues sur filtres plantés de roseaux, compris analyse, élimination et traitement en filière agréée (20% de MS) en compostage	TMS	783,97 €
94	Entretien des roseaux: Forfait faucardage 1 STEP	Forfait	3 288,90 €
95	Entretien des roseaux : Un roseau replanté	unité	13,68 €
96	Réalisation de plan d'épandage pour station d'épuration	Forfait	12 825,00 €
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			
97	agent d'exploitation	U	74,10 €
98	électromécanicien	U	85,50 €
99	Coefficient majorateur hors heures ouvrées		2
AUTRES DIVERSES			
100	Réponse à une DT/DICT pour la Collectivité	unité	285,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'adopter les tarifs et propositions présentés ci-dessus pour permettre la facturation à compter de 2025.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Abstention : 1 (MARTIN Francis)

Contre : 0

Pour : 56

Envoyé en préfecture le 13/01/2025

Reçu en préfecture le 13/01/2025

Publié le 13 JAN. 2025

ID : 087-200071942-20250106-2025_014-DE

Adoptée à l'unanimité

Le Président,

Signé électroniquement par : Le

Président

Date de signature : 13/01/2025

Qualité : Signature des ACTES par le

Président

Jean-François PERRIN

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois